



**ECOLE**  
**SAINT JOSEPH PAVIE**  
1, Avenue Lenormand  
44500 LA BAULE

☎ : 02.40.60.05.40  
☎ : 06.84.66.33.29  
contact@ecole-pavie.fr  
www.ecole-pavie.fr

## **CONTRAT DE SCOLARISATION 2025-2026** **(Tarifs provisoires)**

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions financières dans lesquelles l'école Saint Joseph Pavie assume la scolarisation de l'élève \_\_\_\_\_

Mr et Mme \_\_\_\_\_ déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur et du projet éducatif de l'établissement Ecole Saint-Joseph Pavie dont une copie est annexée au présent contrat. Ils déclarent l'accepter sans réserve et inscrire leur (fils ou fille) dans l'établissement à compter du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ .

L'enfant \_\_\_\_\_ sera scolarisé(e) à cette date en classe de \_\_\_\_\_ .

L'établissement représenté par Mme Anne LECHAT accepte cette inscription et s'engage à assurer la scolarisation de \_\_\_\_\_ .

En contrepartie du service rendu par l'établissement scolaire, Mr et Mme \_\_\_\_\_ s'engagent à acquitter la contribution des familles pour l'immobilier et pour les activités au caractère propre de l'établissement.

Le montant de la contribution s'élève à 490,00 € par an pour le 1<sup>er</sup> enfant, 470,00 € pour le 2<sup>ème</sup> enfant, 320,00 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant et enfants suivants (Il s'agit des tarifs 2024-2025. Les tarifs 2025-2026 ne sont pas encore connus). Tout trimestre commencé est dû en totalité.

Le prix du repas est fixé à 4,65 € pour les enfants résidants à La Baule et à 5,35€ pour les enfants résidants dans les autres communes. Le repas occasionnel à 6,10€. Les repas ne sont remboursés que sur présentation d'un certificat médical (Il s'agit des tarifs 2024-2025. Les tarifs 2025-2026 ne sont pas encore connus).

Le goûter est à 2,30 €. L'accueil périscolaire est à 1,30€ par ¼ heure : le matin de 8h à 8h35 et le soir de 16h30 à 19h. Tout dépassement après 19h entraînera une amende forfaitaire de 10€ par enfant (Il s'agit des tarifs 2024-2025. Les tarifs 2025-2026 ne sont pas encore connus).

### **Les parents**

Faire précéder les signatures de la mention  
« lu et approuvé »

